un mois au plus, elles auront

OGRAPHIE

EOIS. *Indicateur des adresses et ts et habitants du canton de Fri-* renseignements officiels.— 1 vol.

cessité est reconnue, sera publié s d'après les données des auto- ales. Il est destiné à combler la nton par le manque complet d'in- n seulement chaque canton, mais ertaine importance, possède son

spensable par l'extension conti- 'industrie fribourgeois. lume comprendra : des autorités civiles et religieu-

ants du canton par ordre alpha-

nerçants par ordre professionnel

nts sur les sociétés, les postes, chemins de fer, etc., etc. ue commune, etc.; t du chemin de fer Jura-Simplon

e qui renseignera d'une manière canton. vant septembre 1890, au prix de 3 fr. 50. D'une rigoureuse exac- lus grand soin, richement relié, vues et vignettes, il ne laissera sous aucun rapport. Ce sera une qui sera sans doute appréciée et ommercial du canton. ie de *la Gruyère*, à Bulle.

cerons prochainement la pu- feuilleton : LE MILLION DU Emile Richebourg, ouvrage ie française. 31 décembre : 2 fr. 50. ro pris au bureau.

oines blanches

fr. 80 cent. le sac (150 litres). ouges et noirs pour la volaille. NS de la *CROIX-BLANCHE* à Bulle. [366

Apprenti.

e HEIMO, ferblantier-couvreur, nande un apprenti. Entrée imméème occasion, il se recommande au ville et de la campagne pour tous concernant son état. Atelier chez mécanicien. [418

A LOUER

e de la ville, un petit *apparte-* é au soleil levant. r à Nicolas REMY. [423

LOUER

rtement de quatre chambres et S'adr. à M. ZAUGG fils, Bulle. [415

A louer :

appartement en ville. r au bureau du journal. [218

A LOUER

s *appartements* bien situés. r au bureau du journal. [421

emande à acheter

har et un *chien à atteler.* r au bureau du journal. [417

age maigre vieux

à l'*Agence agricole Aug.* à Bulle. [420

é à Paris 1889: Médaille d'or, é à Gand 1889: Médaille d'argent.

FRANCS EN OR

e Grolich n'enlève pas toutes les le la peau, telles que taches de rousseur, les, vers rougeur du nez etc., et si serve pas, jusqu'à la vieillesse, un c, éblouissant et la fraîcheur du Ce n'est pas du fard! Prix frs. 1,50. éral: A. Büttner, pharm., Bâle.

RIMERIE ÉMILE LENZ A BULLE :

Factures,

tes en parchemin, etc. Prix des plus modérés.

LOPPES COMMERCIALES

sociale imprimée, 4 fr. 50 le mille.

APIER A LETTRES

it format, depuis 10 c. les 3 cahiers.

Emile Lenz, imprimeur-éditeur.

NEUVIÈME ANNÉE — N° 52 | En avant la Grue! | SAMEDI 28 JUIN 1890

LA GRUYÈRE

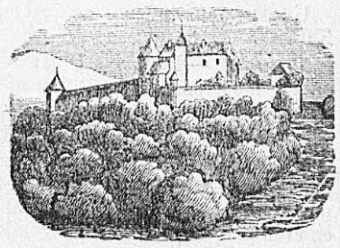

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 —
» » 6 mois, » 2 50
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr. payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Prix des annonces et réclames :
Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.
Réclames : 20 cent. la ligne.
Lettres et argent francs de port.

BULLE, le 27 juin 1890.

NOUVELLES SUISSES

Assemblée fédérale.

Le Conseil national a discuté mardi la taxe postale des journaux. M. Welti a recommandé la taxe de 1 centime, MM. Favon et Benziger celle de 3/4 de centime. Par 51 voix contre 48, le Conseil s'est prononcé pour 1 centime.

Le traité d'établissement avec l'Allemagne, recommandé par MM. Bühlmann et Chastonay, rapporteurs, est ratifié sans opposition.

Le Conseil a voté une subvention de 415,000 fr. pour la correction de la Sarine et accordé la garantie fédérale à la constitution de Bâle-Ville.

Le National ajourne la question des pensions de retraite pour les fonctionnaires fédéraux en septembre. Il disute les divergences concernant le musée national et le compte d'Etat.

Le Conseil des Etats a accordé les concessions suivantes : Thalweil-Zoug, Vevey-Bulle-Thoune, Spiez-Wimmis-Erlenbach, Lauterbrunnen-Wengernalp-Grindelwald, St-Gall-Rapperswyl-Zoug.

Le prince Roland Bonaparte a assisté à la séance ; il s'est promené dans le couloir en conversation avec MM. Gobat et Gallati.

Les Etats accordent les concessions St-Imier-St-Saignelégier et Chaux-de-Fonds-St-Saignelégier. Ils sanctionnent le traité avec l'Allemagne.

Contrebande. — Les épiciers des localités alsaciennes se plaignent qu'ils ne vendent depuis quelque temps que fort peu de sucre et de café ; ils attribuent ce fait à la contrebande pratiquée par les marchandes de légumes qui s'en vont vendre leurs produits à Bâle et qui reviennent en Allemagne en dissimulant sous leurs vêtements des cornets d'épicerie. La douane allemande a reconnu que les épiciers alsaciens n'avaient pas tort, attendu que toutes les marchandes, des femmes mariées et jeunes filles, qui ont été soumises depuis quelques jours à une visite minutieuse par un employé féminin de la douane, avaient dans leurs jupons de notables quantités de sucre et de café. Il va sans dire que ces produits ont été confisqués et que les délinquantes ont été condamnées à des amendes.

Monument de Guillaume Tell. — La seconde liste des dons en faveur de ce monument ascende à 19,037 fr.

Nord-Est. — Le Conseil d'administration du Nord-Est a décidé de consacrer une somme de 200,000 fr. à l'amélioration du traitement du personnel.

Berne. — Mardi après midi, peu après l'arrivée du train direct de Genève, la locomotive du train de Lucerne a déraillé en sortant de la gare de Berne. Personne n'a été blessé et les dégâts matériels sont insignifiants ; mais l'accident s'étant produit à l'entrecroisement de plusieurs voies, il en est résulté d'assez longs retards pour les divers trains de l'après-midi.

— Deux jeunes garçons habitant le quartier de la Matte, à Berne, qui avaient parié dimanche après midi de traverser en cet endroit l'Aar à la nage, furent emportés par le courant ; l'un d'eux réussit, après des efforts inouïs, à atteindre la rive, mais le second fut entraîné, par dessus le barrage, au fond de l'eau ; lorsqu'il revint à la surface, il avait cessé de vivre, tous les efforts pour ranimer le malheureux restèrent vains.

— Un accident est arrivé à un soldat du troisième régiment de dragons qui bivouaquait vendredi dernier à Boltigen en venant de Bulle. Ce soldat était occupé à nettoyer son mousqueton, sans se douter que le canon renfermait encore une cartouche d'exercice avec bouchon en bois ; en manipulant l'arme, le coup partit et atteignit le dragon au côté gauche, lui occasionnant une grave blessure.

Argovie. — Le caissier de la ville de Zofingue a volé, depuis 1876, la somme de 83,000 fr. en altérant la comptabilité. Sur aveu, il a été arrêté. Il avait un brillant train de maison.

Mauvaise affaire pour la commune dont les finances sont déjà obérées.

— Les radicaux de la Haute-Argovie ont décidé d'avoir leur organe à eux ; ils ont acheté dans ce but le *Freie Berner* et la *Zeitung für Dorf und Stadt*, qui paraissaient à Herzogenbuchsée et qui seront fondus en un seul journal.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

France. — Une dépêche du consul des Etats-Unis à la Martinique annonce que la moitié de la ville de Fort-de-France a été brûlée. Cinq mille personnes sur 14,000 habitants sont sans asile. Le consul fait un appel à l'assistance de ses compatriotes.

— Le ministère a reçu des détails sur l'incendie de Fort-de-France. Neuf rues sont complètement brûlées, y compris l'hospice, les postes et télégraphes, la cathédrale, la direction des douanes et la bibliothèque. Le total des maisons détruites est de 1600.

— Un lâcher de 2000 pigeons a eu lieu à Périgueux dimanche matin à cinq heures. Le pigeon vainqueur est arrivé à Paris à midi trente-quatre, après une course de 500 kilomètres, soit plus de 70 kilomètres à l'heure.

Italie. — Le pape a tenu lundi matin un consistoire en partie public, après lequel a eu lieu le consistoire secret dans lequel ont été nommés cardinaux Mgr Vanutelli, nonce à Lisbonne ; Galeati, archevêque de Ravenne ; Mermillod, évêque de Lausanne, et Dunajewski, évêque de Cracovie.

— Des troubles ont éclaté dans le solfatare de Favara, province d'Agrigente.

Trois mille ouvriers, mécontents de leur salaire, ont fait du tapage et résisté aux gendarmes, dont quatre ont été blessés.

Les ouvriers ont incendié le Club civil.

Des renforts ont été envoyés sur les lieux. Une cinquantaine d'arrestations ont été opérées. On redoute d'autres troubles.

— M. Sonzogno, directeur du *Secolo* de Milan, a acheté pour un million la *Tribuna* de Rome, qui appartenait au prince Sciarra. Il en fera un journal radical et gallophile.

— Des dépêches privées signalent d'assez nombreux cas de choléra en Italie, notamment à Naples et Venise.

— Un violent orage a éclaté mardi à Foggia. La foudre a tué 7 personnes et en a blessé cinq dans une ferme près de Roseto.

Allemagne. — L'empereur d'Allemagne se fait construire un château à Hordenger (Norvège), où il compte aller tous les ans passer une partie de l'été.

Du reste, la Norvège est à la mode : L'archiduc Charles-Louis d'Autriche, l'archiduc Ferdinand, les fils du khédive y sont actuellement.

Autriche-Hongrie. — Des troubles avec effusion de sang ont eu lieu dimanche à Kalocsa (Hongrie), résidence du cardinal Haynald, à l'occasion de l'élection d'un maire.

FEUILLETON DE *LA GRUYÈRE* 79

LA

BELLE TÉNÉBREUSE

PAR

JULES MARY

(Fin.)

Déjà le gendarme avait pris Daguerre par le bras.

Gérard se lève et dit d'une voix grave :

— Monsieur le président, l'ordre que vous me donnez me délie de mon serment professionnel... Ce secret ne peut tenir devant l'observation que je vais faire. Les constatations que relaterait mon rapport seraient les mêmes que celles que j'ai déjà faites. M. Daguerre a été blessé à l'épaule d'un coup de feu. La blessure remonte à cinq semaines...

Le meurtrier lui lança un regard de vipère.

— Daguerre, niez-vous toujours ?

— Qu'est-ce que cela prouve ? Ne puis-je avoir été blessé en duel ?

— C'est matériellement impossible, dit Gérard, de la position même de la blessure.

— Vous entendez, Daguerre ?

— Oui.

— Pour la seconde fois, nous vous conseillons l'aveu complet, l'aveu sans réticence, si vous voulez vous attirer l'indulgence de vos juges...

Daguerre paraît en proie à une horrible anxiété.

Quoi qu'il dise, quoi qu'il fasse, il est perdu.

C'est son orgueil, seulement, qui se révolte contre cet aveu... Il baisse la tête...

— Daguerre, disait le président, vous reconnaissez-vous coupable ?

— Eh bien ! laissa échapper le misérable, sourdement. Oui, c'est moi qui ai tué... qui ai voulu voler... c'est moi, c'est moi... vous entendez bien, c'est moi !...

Et il tomba, anéanti, brisé, près de Beaufort.

— Malheureux ! malheureux ! disait celui-ci.

Et se tournant vers son avocat :

— Défendez-le. Sauvez sa tête !...

L'avocat demanda la parole et, dans une courte improvisation, recommanda Daguerre à l'indulgence du jury.

Celui-ci se retira pour délibérer.

Daguerre fut emmené. Beaufort resta dans la salle.

Au moment où il sort, Daguerre lance ce mot à Gérard :

— J'ai encore le temps de me venger, mon fils !...

Le docteur baisse les yeux, il pense à Marceline, à Modeste.

Il interroge sa conscience. Elle ne lui reproche rien. Il interroge sa pitié. Elle reste silencieuse. Il interroge son cœur. Il se détourne avec dégoût et tend les bras à Beaufort qui s'y jette. Et il le serre sur sa poitrine où grondent des sanglots qu'il retient avec peine.

Le jury n'est pas resté longtemps en délibération.

Il rentre dans la salle. La cour reprend place.

Le chef du jury se lève :

« A l'unanimité l'accusé Daguerre est coupable... A l'unanimité l'accusé Beaufort est innocent !... »

Le chef du jury se tait.

Il n'y a pas, pour Daguerre, de circonstances atténuantes.

On l'introduit.

Gérard, resté près de Beaufort, lui tend un court poignard.

— Donnez-lui cette arme, au malheureux, mais donnez-la-lui... au nom de son fils...

Beaufort est allé entendre le verdict auprès de Daguerre, sur le même banc des accusés.

L'attention générale est fixée sur la cour, sur le président qui prononce la sentence.

Et la sentence est une condamnation à mort.

Beaufort glisse le poignard entre les doigts de Daguerre.

Et très bas : — Prends... de la part de ton fils...

Une seconde, le malheureux hésite...

Ce qu'il y a de mauvais en lui se révolte une dernière fois... Mais la mort est proche...

Le président dit :

— Vous avez trois jours pour vous pourvoir en cassation...

Daguerre se retourne vers Gérard :

— Pardon, dit-il.

Il se tourne vers Beaufort :

— Pardon, toi aussi...

Et avant que les gendarmes aient pu l'en empêcher, il s'enfonce le poignard dans le cœur jusqu'à la garde.

Il tombe, raide, sans même une plainte.

Trois hommes ont été tués et huit blessés.

Un bataillon de chasseurs est parti la nuit pour Kalocsa.

Russie. — Depuis le 1er janvier, 16,000 personnes ont été déportées en Sibérie, parmi lesquelles plusieurs milliers accusées de crime politique et des uniates réfractaires aux pratiques de l'Eglise orthodoxe.

Turquie. — Le fils de Mahmoud-Djelal-Eddin-pacha, beau-frère du sultan, en course avec un ami dans une de leurs propriété, près de Sinekli, ont été enlevés par une bande de brigands. La cavalerie est à leur poursuite.

Les ravisseurs exigent une rançon de 19,000 livres.

République Argentine. — Un mouvement séditieux d'une certaine importance est signalé à la république Argentine.

CANTON DE FRIBOURG

Médecine vétérinaire. — La société des médecins vétérinaires fribourgeois a tenu sa réunion annuelle à Châtel-Saint-Denis. L'assemblée, très nombreuse, avait à l'ordre du jour comme sujet important à traiter la question de la tuberculose des animaux.

Dans une pétition adressée au Département fédéral de l'agriculture, la Fédération des Sociétés d'agriculture de la Suisse romande demande l'inscription de la tuberculose dans la catégorie des maladies contagieuses, partant la séquestration des animaux contaminés et la défense de consommer du lait et de la viande des bêtes tuberculeuses. Comme conséquence de ces prescriptions, l'Etat sera tenu d'indemniser les propriétaires lésés par ces mesures d'hygiène publique.

M. Strebel père, président de la Société, a traité dans son rapport les points multiples de la si grave question de la tuberculose.

Médecine. — Le grade de docteur en médecine a été conféré par la faculté de Berne à M. Charles Müller, médecin, fils de Jean Müller, professeur de musique, à Fribourg, sur la présentation d'une thèse intitulée : *Beitrag zur Statistik der malignen Tumoren.*

Cardinalat. — Mercredi soir, à 5 heures, a eu lieu la remise de la barrette cardinalice à Son Eminence et des Suisses habitant Rome ont assisté à la cérémonie.

Ensuite le Saint-Père leur a accordé une audience, et le cardinal les a présentés à Sa Sainteté, qui leur a témoigné une paternelle bienveillance.

Le cardinal Mermillod prendra possession lundi prochain, à 8 heures, de son église des Saints-Nérée et Achillée.

Ses diocésains, prêtres et laïques, l'entoureront dans cette cérémonie.

Anniversaire. — L'anniversaire de la bataille de Morat a été fêté à Fribourg avec le cérémonial accoutumé par un service solennel à la Collégiale de Saint-Nicolas, auquel assistaient des représentants des autorités.

Incendie. — Jeudi, vers 4 h., alors que tout le monde était occupé dans les champs, un incendie s'est déclaré dans la maison de M. Deillon, buraliste postal, à Vuisternens-devant-Romont. L'incendie s'est propagé avec une telle rapidité que, de tout le mobilier, on n'a pu que retirer le tiroir contenant les valeurs postales. La boulangerie, l'épicerie, le bureau postal, tout a été détruit.

De cette maison, le feu s'est communiqué à l'auberge d'en haut, grand et vaste bâtiment appartenant à M. Oberson, préfet de Romont, et tenu par M. Perraud. Faute de secours, ce bâtiment a été également la proie des flammes. M. le chef de gare de Vuisternens a pu sauver le bétail; un enfant de quatre mois a failli rester dans les flammes.

Les pertes en mobilier sont grandes et nullement couvertes par l'assurance. Notre gouvernement ne ferait-il pas bien d'occuper une fois ses loisirs à élaborer une loi sur l'assurance obligatoire du mobilier que d'autoriser chaque année une foule de quêtes en faveur de malheureux incendiés?

Chevreuil. — Mardi, un de ces animaux a été pris sans trop de peine dans un champ de blé près de Heitewyl. Le gracieux animal fut relâché le lendemain.

GRUYÈRE

Bulle, le 26 juin 1890.

Fête cantonale de gymnastique.

Nous sommes bientôt à la veille de la fête : huit jours encore et deux à trois cents alertes et vigoureux gymnastes rempliront notre petite cité de leur gaîté franche et de bon aloi.

Cela promet d'être réussi, pourvu que le soleil ne boude pas. — Oh! si l'on pouvait commander au temps!

Les prix affluent de tous côtés, beaux et nombreux. Il y en a pour tous les goûts : armes, articles de voyage, de ménage, argenterie, etc., etc. On fait queue à la vitrine de M. Margot où ils sont exposés.

La sympathie est générale dans le public; point de discordance. Le gouvernement, la commune de Bulle, un grand nombre de celles du district ont voté des subsides plus ou moins importants.

Les différents comités spéciaux travaillent avec une activité fiévreuse; le comité d'organisation se réunit toutes les semaines et bientôt se réunira tous les soirs pour donner au travail de préparation sa dernière touche. La place de fête et de concours va recevoir ces jours les divers engins, la cantine et les autres installations prévues pour l'agrément des gymnastes et du public.

En ville aussi, on s'aperçoit qu'une fête se prépare; les enfants des écoles ne parlent plus que de mousse et de lierre à cueillir, de décors, de drapeaux, de cortèges, de salves d'artillerie fournies par ces grosses pièces venant de Fribourg et des artilleurs en tenue.

Bref, l'entrain est général : Bulle, nous le savions du reste, fera bien et grand. Venez plutôt vous en convaincre par vous-mêmes, vous tous, amateurs des fêtes patriotiques et utiles!

* * *

Les inscriptions arrrivent nombreuses. Le concours sera serré presque à la hauteur d'une fête fédérale. Les sections fribourgeoises inscrites jusqu'à présent sont : Morat, Fribourg « l'ancienne », Fribourg « Freiburgia », Estavayer, Romont, la Verrerie et Bulle. Les cantons de Neuchâtel et Vaud nous fornissent un assez grand contingent. Les sections de Lausanne « Bourgeois » et « Amis », Vevey, Corsier, Montreux, Aigle, Lucens, Payerne, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds « Ancienne » et « Abeille », Locle, Cernier, Fleurier, Genève, Bienne « Romande » seront représentées; soit un total d'environ 240 gymnastes.

Il y a 164 concourants aux engins, 127 aux nationaux et environs 100 aux spéciaux. Nos beaux prix vont donc disparaître rapidement et il n'y en aura peut-être pas même pour tous.

* * *

PROGRAMME

Samedi 5 juillet.

9 h. matin.		Séance du comité cantonal et du jury.
1 h. soir.		Arrivée des sociétés. Cortège en ville. Réception au local de la Société (brasserie Reeb). Distribution des cartes de fête et des billets de logement.
2½ h.	»	Cortège sur l'emplacement de fête. Discours d'ouverture.
3 h.	»	Commencement des exercices : *Nationaux :* Levers et jets de pierre, sauts, préliminaires; *Spéciaux* : Grimper, course et saut.
7 h.	»	Clôture des exercices.
8 h.	»	Souper à l'hôtel des Alpes.

Dimanche 6 juillet.

5 h. matin.		Diane. Salves d'artillerie.
5½ h.	»	Déjeuner à la cantine.
6 h.	»	Commencement des exercices.
6 h. à midi.		Concours aux engins. *Collation 9-10 h.*
Midi.		Dîner à l'hôtel des Alpes.
1½ h. soir.		Cortège en ville, sur la place de fête.
2 h.	»	Exercices généraux.
3 h.	»	Concours des sections fribourgeoises.
	»	» non cantonales.
		Productions libres en sections.
4-6 h.	»	Luttes libres et suisse.
6-7 h.	»	Luttes spéciales.
7 h.	»	Clôture des exercices.
8 h.	»	Banquet à l'hôtel des Alpes. Soirée familière. Bal.

Lundi 7 juillet.

9 h. matin.		Distribution des prix. Cortège en ville. Clôture de la fête. Départ des sociétés.

Prix d'entrée sur la place :

Cartes de circulation valable pour les trois jours : **2** fr. **50**.
Premières, **1** fr. — Secondes, **50** cent.

* * *

Nous prions instamment la population de Bulle de bien vouloir orner un peu les bâtiments pour les jours de la fête cantonale de gymnastique, les 5, 6 et 7 juillet prochain.

Que les jeunes gens qui répondront à notre appel rapportent encore une fois de notre petite cité le souvenir d'une cordiale réception!

M. Adolphe Baudère, nég., a bien voulu se charger de tenir à la disposition du public des drapeaux et oriflammes de toutes couleurs.

Le Comité des constructions et décors.

* * *

VIe LISTE DES DONS
pour la fête cantonale de gymnastique,
5, 6 et 7 juillet 1890.

219. M. Demierre, dentiste : un couteau de poche avec cuillère et fourchette. — 220. MM. Genoud & Peyraud, La Tour : un plateau métal sculpté. — 221. M. Richoz, aubergiste, La Tour : toile pour 6 serviettes. — 222. Section fédérale d'Estavayer : une paire d'échelles pour pyramides. — 223. M. Th. Kœrber-Delaprez, Morat: des pantoufles, un étui à cigares et une vue de Morat. — 224. Section fédérale de gym. Grattavache-Verrerie : un service en cristal. — 225. Demoiselles Verrerie-Grattavache : un service à fruits dessert. — 226. Mlle Cath. Wæber : un verre de touriste et un écu. — 227. Mme Hausherr, Bulle : un milieu de chambre.— 228. Famille Dalloz, Bulle : une paire pantoufles et 6 cravates. — 229. MM. Damond-Coulin & Cie, Genève : un service à découper corne de chamois. — 230. Mlle Elise Despond Bulle : un porte-journaux brodé. — 231. MM. Binz frères, La Tour : 20 fr. en espèces. — 232. M. Hub. Geinoz, géo

---

On se précipite vers lui. On le relève, on cherche à le ranimer...

— C'est inutile, dit Gérard, il est mort!

ÉPILOGUE

Le drame de la Mare aux Biches était trop récent pour que Robert Valognes songeât à épouser Modeste. Le mariage fut remis au printemps suivant.

Robert était venu trouver Beaufort le lendemain de sa comparution en cour d'assises.

Beaufort était rentré dans sa maison de Creil, où il avait été accueilli par la joie de ses serviteurs.

Quand Robert fut en présence de celui que l'on avait cru l'assassin de son père :

— Pardonnez-moi, dit-il, d'avoir cru comme les autres. Et il fondit en larmes.

— Je n'ai rien à vous pardonner, Robert... j'ai été la victime de circonstances malheureuses... Tout est bien qui finit bien... Je ne me plains pas... J'ai été bien malheureux jusqu'aujourd'hui, mais j'espère que désormais le malheur passera près de moi sans m'atteindre. J'ai payé ma dette et il doit être las defrapper!

Le concours de Pinson et de Glou-Glou lui avait été trop précieux pour qu'il n'essayât pas de le récompenser.

Pinson n'eut pas à se plaindre de sa libéralité.

Quant à Glou-Glou, lorsqu'il lui demanda : — Mon brave Jan-Jot, que désirez-vous que je fasse pour vous?

— Mais rien du tout, monsieur Beaufort. Comment! vous songez à me donner quelque chose.

— N'est-ce pas tout naturel?

— Vous riez, je suppose!... N'est-ce pas moi qui suis votre obligé, monsieur Beaufort? Est-ce que vous n'étiez pas mon créancier depuis longtemps?... A qui deviez-vous d'être malheureux, si ce n'est à moi?... Par la faute de qui votre infortune est-elle arrivée autrefois?... Par la mienne... Je veux parler de la lettre de Grindelwald... Qui a refusé de dire ce qu'était devenue mademoiselle de Montescourt, — depuis quelques jours alors votre femme, lorsque vous m'avez fait interroger par un juge, au château de Benavant? C'est encore moi qui ai refusé de vous renseigner lorsque je suis venu vous apporter une lettre ici même, il y a quelques semaines... le jour où le valet de chambre m'a fait goûter votre bon vin, vous savez? celui qui est aussi vieux que moi?... Oui, si ce n'est moi, toujours... Supposons que je ne vous dois plus rien à ce jour... Et nous sommes quittes... si vous voulez, bien qu'au fond du cœur je ne m'estime pas quitte envers vous...

— Mon bon Jan-Jot, réfléchissez un peu... vous pouvez être malade... que deviendrait votre vieille mère?

— Oh! là-dessus, je suis tranquille... Si je suis malade, si je ne peux plus moudre mon café, je suis bien sûr que vous me viendrez en aide... Donc assez causé... n'est-ce pas, monsieur Beaufort?... Je suis un vagabond, voyez-vous... Il y a trop longtemps que je cours les champs, je ne m'habituerais pas facilement à rester caserné... Que voulez-vous... je suis musicien!...

Beaufort souriait.

— Ce que je vous demande simplement, c'est que vous donniez le mot d'ordre à Jean votre valet de chambre... Quand il m'entendra dans les environs, ici ou ailleurs, partout où vous serez, chanter un de mes airs, qu'il me fasse signe et qu'il me paie un doigt de ce vieux vin couleur d'or qui m'a laissé un si agréable souvenir... un doigt, rien qu'un doigt, parce que je n'ai pas la tête solide... et c'est tout!...

— Vous me donnez votre parole que vous n'avez envie de rien?

— Je vous la donne... Pourtant...

— Eh bien, vous hésitez?

— Je serais très fier si vous m'appeliez votre ami...

Beaufort, ému de cette simplicité, lui tendit la main.

— C'est fait, Jan-Jot. C'est fait, mon ami...

— Allons, je suis content. Je vais aller me reposer chez ma vieille mère jusqu'à ce que ma blessure soit guérie... Si vous quittez le pays, comme c'est probable, faites-le-moi savoir, monsieur Beaufort, afin que je puisse vous suivre... Je suis cosmopolite... J'irai tourner ma manivelle partout où vous serez...

— Je vous le promets.

Deux ou trois jours après le dénouement de notre drame, Beaufort causait avec Marceline, dans la petite maison des bords de l'Oise.

— Je vous ai dit, Marceline, alors que nous nous sommes vus chez le juge, que nous accomplirions un pieux pèlerinage.

— Je ne l'ai pas oublié.

— Vous le voulez toujours?

— Je suis prête à partir.

Le lendemain même ils partaient tous les deux.

mètre, Fribourg : un pot à tabac. — 233. M. Aloïs Glasson banquier, Fribourg : un coquetier. — 234. M. Bodevin, maître charpentier, Fribourg : une fromagère. — 235. M. Delabays, horloger : une lunette d'approche. — 236. M. Heimo, ferblantier, Bulle : une écritoire. — 237. M. Alph. Gremion, Orchamp, Vennes (Doubs) : 5 fr. en espèces. — 238. MM. Brémond & Quennec frères, Verrerie : 20 fr. en espèces. — 239. Mme Louis Moret, Romont : un nécessaire de fumeur. — 240. M. Guilhermont, marchand de bois : un service à vins fins cristal. — 241. M. Alf. Reichlen, Bulle : un service à fruits dessert.— 242. Anonyme : une vue de Bulle, encadrée. 243. MM. Russ-Suchard & Cie, Neuchâtel : 2 boîtes chocolats fins. — 244. M. Alf. Moret, cons. comm. : 15 fr. en espèces. — 245. M. Raymond de Boccard, Fribourg : 6 cuillères à café dans un écrin. — 246. M. Lorson, phot., Fribourg : bon pour 12 cartes phot. format cabinet. — 247. M. et Mme Paul Glasson, banquier, Fribourg : une valise de voyage. — 248. Club des blindeurs de Tivoli, Fribourg : une montre dans un écrin (30 fr.). — 249. M. Girod, avocat, Fribourg : 20 fr. en espèces. — 250. M. Strebel, vét., La Tour : 5 fr. en espèces. — 251. M. Bovet, contrôleur, Gruyères : 5 fr. en espèces. — 252. M. Tobie Rime, Gruyères : 3 fr. en espèces. — 253. Anonyme : une boîte de thé et un caisson de cigares. — 254. M. Alb. Grandjean, sellier : une valise et une sangle de voyage.— 255. MM. Remy frères, nég., Bulle : une longue-vue (20 fr.).— 256. MM. Schmid, Beringer & Cie, Fribourg : une hache américaine. — 257. Id. : un moulin à poivre argenté. — 258. Tit. commune de Charmey : un déjeuner en métal. — 259. Anonyme : une obligation ville de Fribourg. — 260. M. Pharisa, entrepr., Estavannens : 5 fr. en espèces. — 261. Société de chant à Vuadens : 10 fr. en espèces. — 262. M. Gœtschmann, nég., Bulle : 3 paires de bas de gym. — 263. M. Tâche, liquoriste, Estavayer : une caisse de 5 litres absinthe et 5 litres bitter (20 fr.). — 264. M. Ferd. Rey, Estavayer : une valise et 2 caissons cigares (15 fr.). — 265. Anonyme, Estavayer : une descente de lit (12 fr.). — 266. M. Bersier, notaire, Estavayer : une caisse 4 bouteilles eau-de-cerises (10 fr.). — 267. M. Porcelet, pharmacien, Estavayer : une valise (5 fr.). — 268. M. Corpataux, contrôleur : 10 fr. en espèces.— 269. Tit. commune de Grandvillard : 15 fr. en espèces.— 270. Société de chant de Grandvillard : 10 fr. en espèces.— 271. Anonyme : 2 fr. en espèces. — 272. Les ouvriers de la Verrerie de Semsales : 30 fr. en espèces.

Téléphone. — Il circule, ces jours-ci, en ville une pétition demandant au bureau fédéral des postes et télégraphes l'installation d'un bureau central téléphonique en communication directe avec Fribourg.

Le département fédéral est tout disposé d'installer à Bulle ce service des plus utiles, à condition qu'il s'y trouve un nombre suffisant d'abonnés. Nous avons tout lieu de croire que les abonnés ne feront pas défaut et qu'au besoin nos autorités communales sauront s'intéresser à la réalisation de ce projet éminemment pratique.

Hydrantes. — La commune de Grandvillard a fait établir par l'usine de Roll, à Soleure, une conduite d'eau considérable pour l'alimentation du village et 14 bouches d'hydrantes de 9 à 11 atmosphères de pression. L'installation étant terminée, l'inauguration aura lieu dimanche 29 courant, dans l'après-midi. Espérons que les autorités communales et le public se rendront nombreux à l'inauguration de cette grande œuvre d'utilité publique. *(Communiqué.)*

Tir de Vaulruz. — Le manque de place nous oblige de remettre au prochain numéro le résultat de ce tir.

VARIÉTÉS

La Moutarde électrique,

par Francis Tesson. 3

(Fin.)

III

C'était un dîner intime. Nous étions quatre convives, tante Brigitte, Rosette, le commandant et moi.

La maison, ce soir-là, respirait un air de fête.

Tante Brigitte chantonnait en allant et venant, de la salle à manger où elle surveillait le dressage du couvert, à la cuisine où elle mettait la dernière main à une crême au café dont elle nous savait friands.

Madeleine, la vieille bonne, se trémoussait pour conduire à bien un pot-au-feu dont l'arome chatouillait agréablement l'estomac et un gigot à l'ail qui promettait merveilles.

Le commandant, en me donnant une rude poignée de main, m'avait dit de son grognement le plus gracieux :

— Scrrong'nieu, mon garçon, exactitude militaire! J'aime ça.

Quant à Rosette, il me sembla que, tout en rangeant assiettes, verres et couteaux sur la nappe blanche, elle glissa vers moi plus d'une œillade tendre. La fine matoise feignait l'ignorance; mais elle savait sans doute de quoi il retournait et, quoique Française, flirtait aussi gaillardement que la plus rouée des Américaines.

On se mit à table. Le potage fut absorbé au milieu d'un silence relatif.

Au moment où la vieille Madeleine déposa sur la nappe le premier service, un superbe morceau de bœuf entouré d'une guirlande de persil, je jugeai qu'il était opportun de présenter aux convives la moutarde de Marius Bonivard. Je n'en avais soufflé mot jusqu'alors et la tenais habilement en réserve, afin de produire à l'heure propice mon petit effet.

— Je vous ai réservé une surprise, tante Brigitte, dis-je d'un air mystérieux.

— Et laquelle, mon garçon?

— Vous allez voir.

Dans l'attente de l'événement, les trois convives et la vieille bonne équarquillèrent les yeux et retinrent leur souffle.

Je tirai de ma poche le pot de porcelaine.

— Voyez.

— Quoi? Qu'est-ce? grommela le commandant.

— Un remède souverain pour vos douleurs d'estomac, tante Brigitte; une moutarde merveilleuse par la puissance de ses propriétés toniques, digestives et hygiéniques. Elle est inédite; on ne la trouve point dans le commerce; c'est l'unique pot qui soit sorti de la fabrique. Personne n'en a goûté encore. Je vous l'apporte. J'ai voulu vous en garder la primeur.

La bonne femme était un peu portée sur sa bouche. En lui offrant l'étrenne de ce condiment nouveau, je la prenais par son côté faible. Ses yeux brillèrent de convoitise :

— On n'est pas plus aimable, mon neveu, exclama-t-elle.

Rosette récompensa ma prévenance d'un sourire.

Quant au commandant Mirabel, il étouffa dans sa moustache un « scrrong'nieu » de contentement.

— Allons, pensai-je, tout va bien et voilà mon mariage en bonne voie.

Mon mariage avec Rosette, c'était l'aisance immédiate, outre une trentaine de mille francs de rente assurés dans un avenir plus ou moins éloigné.

Je bénissais la Providence de m'avoir envoyé si opportunément, pour avancer mes projets matrimoniaux, Marius Bonivard et sa moutarde électrique.

J'étais fier de moi, de la façon adroite avec laquelle j'avais éveillé la curiosité, comme l'acteur au cinquième acte du drame, et de l'effet que j'avais obtenu en exhibant mon pot de moutarde au moment psychologique. Que serait-ce donc quand on l'aurait goûtée? Je savourais par avance mon triomphe.

Tante Brigitte tournait et retournait entre ses doigts le tonnelet de porcelaine; elle l'examinait d'un air embarrassé, se demandant comment il fallait s'y prendre pour l'ouvrir.

— A vous l'honneur, tante Brigitte; arrachez la bande de papier, enlevez le couvercle et puisez hardiment.

Elle suivit ponctuellement ma recommandation : elle découvrit le moutardier et plongea dedans la lame du couteau à manche de ruolz qu'elle tenait à la main.

Mais à peine le couteau eut-il touché le liquide jaunâtre que la pauvre femme poussa un cri, ou plutôt un hurlement de douleur.

— A moi! Je suis morte!

Le sang soudain abandonna ses joues; tous ses membres tremblaient; elle s'affaissa sur sa chaise, prête à s'évanouir.

Le commandant, Rosette et moi, nous nous précipitâmes à son secours.

— Qu'avez-vous, au nom du ciel? m'écriai-je.

Et je la saisis par le bras pour l'empêcher de tomber.

La pression de ma main lui causa une douleur si intense qu'elle se redressa en sursaut, et haletante, l'œil hagard :

— Ne me touche pas! exclama-t-elle.

— Mais, ma tante...

— Scélérat! oses-tu encore m'appeler de ce nom?

— Pourquoi pas?

— Après ce que tu viens de tenter?

— Qu'ai-je donc fait?

— Tu as voulu m'assassiner, bandit!

— Moi, vous assassiner? balbutiai-je au comble de la stupéfaction.

Le commandant bondit jusqu'à moi, les poings fermés, les yeux fulgurants :

— Scrrong'nieu! cria-t-il.

— Mon bras, mon pauvre bras! gémit tante Brigitte; le voilà brisé, paralysé, par la faute de ce misérable.

— Scrrong'nieu de scrrong'nieu! cria derechef le commandant Mirabel, qui me mit ses deux poings sous le nez.

— Par ma faute?... Ah ça! tante Brigitte, perdez-vous l'esprit?

— Il m'insulte, à présent! Non content de m'avoir tuée, voilà qu'il me traite de folle : vous l'avez entendu.

— Tonnerre de scrrong'nieu! vociféra le commandant, qui me saisit par les épaules et me secoua violemment.

Rosette sanglotait. Le commandant Mirabel jurait et sacrait. La vieille Madeleine levait les bras au ciel, Quant à tante Brigitte, elle poussait des oh! et des ah! à fendre l'âme.

Il semblait qu'un vent de folie furieuse eût soufflé tout à coup autour de cette table tout à l'heure si gaie.

J'essayai de parlementer.

— Je vous jure, tante, que je ne comprends absolument rien à ce qui vous arrive.

— Misérable! Cette machine infernale, d'où vient-elle? Qui l'a apportée, si ce n'est toi?

— Quelle machine?

— Là, sur la table.

Et de la main gauche, la seule dont elle eût le libre mouvement, elle désigna le pot de Marius Bonivard.

Ce fut un trait de lumière. Je compris tout. Bonivard avait électrisé sa moutarde; il l'avait saturée de fluide. Pour faire mieux apprécier cet échantillon de son savoir-faire, l'imprudent inventeur avait probablement exagéré la dose : le pot de porcelaine était devenu une pile de première force, un accumulateur chargé à outrance. Or, au lieu de puiser la moutarde avec une spatule de porcelaine ou de verre, substances non conductrices de l'électricité, tante Brigitte s'était maladroitement servie d'un couteau et, qui plus est, d'un couteau à manche métallique. Le couteau, trop bon conducteur, avait soutiré d'un seul coup toute l'électricité du pot de moutarde; de sorte que la pauvre femme avait reçu brusquement toute la décharge dans le bras droit. Elle avait éprouvé, en somme, moins de mal que de peur. Tout au plus

---

Que d'émotions elle retrouva, dans ce court voyage, et qu'elle fit partager à son mari!... Que d'émotions pour lui aussi qui revivait, jour par jour pour ainsi dire, tout le passé de sa femme.

Ce fut à Saint-Ouen qu'ils allèrent d'abord, à la raffinerie où Marceline avait travaillé.

Ils visitèrent la chambrette qu'elle avait occupée chez le pauvre Valognes dont l'appartement était à louer..

Puis aux Batignolles, rue des Dames, la chambre d'hôtel garni, où Marceline avait caché sa grossesse, où Modeste était venue au monde.

Puis Saint-Denis, les établissements métallurgiques, le canal, d'où Beaufort avait retiré Modeste; la maisonnette où Valognes était venu demander Marceline en mariage.

Puis l'appartement de Passy où Gérard et Modeste avaient grandi, avaient travaillé, auprès de leur mère attentive et dévouée.

Enfin, ils partirent pour la Brenne.

Ils voulaient surtout revoir Benavant, revivre là les heureuses journées de leurs fiançailles, revivre le jour de leur mariage.

Benavant était tel qu'ils l'avaient laissé.

Beaufort y avait entretenu deux domestiques. Le jardin, les pelouses, les fleurs étaient soignés.

On eût dit que les maîtres y habitaient toujours ou qu'ils venaient seulement de l'abandonner.

— Viens, Marceline, dit Beaufort en la prenant par la main.

Ils tremblaient tous les deux bien fort. Et tous les deux ils avaient des larmes dans la voix.

Ce fut dans la chambre même de Marceline qu'il la conduisit.

Là, rien non plus n'était changé. Là, tout rappelait le mariage, comme en cette nuit où il y était venu chercher la jeune femme disparue; tout rappelait Marceline jeune fille... ces bibelots qu'elle adorait... rangés ainsi qu'ils l'avaient été par elle... autrefois... Dans cette chambre, les souvenirs d'enfance et les souvenirs de jeunesse... les cadeaux des parents, des amis du comte de Montescourt, tout ce qui avait la vie de Marceline... la photographie de la jeune fille sur un guéridon, dans un cadre de peluche bleue, le portrait de la mère de Marceline, le portrait de Montescourt, triste, assiégé de pensées décourageantes...

Il y avait encore la toilette de voyage, de couleur foncée, sur un fauteuil; une robe de visite; dans les armoires, le trousseau, les dentelles, le linge.

Puis, épars çà et là, les ouvrages de broderies, de tapisseries ou de filets, entrepris avant le mariage, jamais achevés...

Enfin, sur une chaise longue, la toilette noire de la mariée, sans bouquet ni couronne, avec son voile noir.

Marceline pleurait. Lui avait les yeux rouges. Il lui tendit les bras. Elle s'y laissa tomber.

— Je t'ai pardonné, dit-il... et je t'aime...

Et sur le front de la pauvre femme, il mit un baiser, avec toute son âme...

Et tout à coup, ils tressaillent, se regardent, prêtent l'oreille.

Un son, — très lointain encore, — parvient jusqu'à eux, — un son d'orgue qui se rapproche.

Ils écoutent, ouvrent une fenêtre, se penchent.

Ils entendent mieux cette fois...

Et ils ne se trompent pas... C'est bien un orgue de Barbarie, l'orgue un peu essoufflé de Glou-Glou...

Conduis ta barque avec prudence,
Pêcheur, parle bas,
Jette tes filets en silence,
Pêcheur, parle bas...
Le roi des mers ne t'échappera pas...

Et Jan-Jot paraît dans la cour tournant ses airs à tour de bras, le chapeau sur l'oreille, le sourire sur les lèvres.

Il voit Marceline et Beaufort à la fenêtre.

— Jan-Jot! vous ici!!

— Parbleu! j'étais bien sûr que vous y viendriez... pour battre le rappel des souvenirs d'autrefois... Eh bien! si je n'y avais pas été, est-ce qu'il ne vous aurait pas manqué quelque chose?... mon orgue?...

pouvait-il résulter pour elle, de cette violente secousse, un engourdissement passager.

Je ne pus m'empêcher de rire : l'effet et la cause me paraissaient également grotesques.

— Rassurez-vous, dis-je ; ce ne sera rien.

Mais tante Brigitte, au paroxysme de l'épouvante, ne voulut rien entendre et perdant tout sentiment de bienséance, en même temps que la notion du juste et de l'injuste :

— Mirabel, s'écria-t-elle, chasse ce vaurien ; qu'il sorte de chez moi, qu'il n'y revienne jamais ; je ne le connais plus.

Pourquoi tante Brigitte, si puritaine d'ordinaire, tutoyait-elle le commandant ?

Je n'avais pas achevé cette réflexion que le commandant m'avait empoigné, secoué, bousculé, poussé ou plutôt emporté jusqu'à la porte.

— Hors d'ici ! mille tonnerres de scrrong'nieu ! hurlait-il, et passe ton chemin, polisson ; sinon, v'li, v'lan, un coup de flamberge !

IV

Voilà deux mois de cela.

Ainsi que je l'avais prévu, l'accident n'a point eu de suite. Tante Brigitte s'est remise promptement de son émotion ; son bras, après quelques minutes d'engourdissement, n'a pas tardé à reprendre son élasticité. Mais mes démarches pour rentrer en grâce ont été vaines. Rien ne pourra ôter du cerveau de la vieille entêtée la conviction que j'ai voulu attenter à ses jours. Le commandant Mirabel ne décolère pas. Il ne parle que de me fendre et me pourfendre si je remets les pieds à la maison ou s'il me voit jamais rôder autour de Rosette.

Rôder autour de Rosette ? Hélas ! à quoi bon ?

Elle aussi partage la haine aveugle de son entourage contre ma personne. Le bruit court qu'elle va épouser dans quelques semaines un jeune ingénieur des mines.

Ce qui n'est que trop certain, — je le tiens du maître clerc de mon notaire, — c'est que tante Brigitte a testé en faveur de Rosette et que je suis complètement déshérité.

Ah ! il me coûte cher, le pot de moutarde électrique que m'a donné gratuitement Marius Bonivard !

J'ai voulu le revoir, cet inventeur d'enfer ; non point pour commanditer son produit, que le diable l'emporte ! mais pour me donner la satisfaction de lui déverser la bordée d'injures que mérite le mauvais tour qu'il m'a joué.

Ah ! bien oui !

Introuvable, le pauvre.

Les déceptions, les veilles prolongées, les privations, l'âpreté des luttes pour la vie lui ont, paraît-il, usé le cerveau.

On l'avait mené la veille à Charenton.

Aucune demande de changement d'adresse ne peut être prise en considération si elle n'est accompagnée de l'ancienne adresse et de 20 centimes en timbres-poste pour frais de réimpression.

Foulards tout soie imprimés, de 2 fr. 10 à 7 fr. 15 par mètre, expédie franco, par coupes de robes et pièces entières, G. Henneberg, dépôt de fabrique de soie, à Zurich. Echantillons par retour du courrier, franco. [235

Hospice de Bulle.

L'administration de l'hospice de Bulle met au concours la fourniture à cet établissement du ***lait***, du ***pain*** et de la ***viande*** pendant le second semestre de l'année 1890.

Les soumissions seront reçues, cachetées, au Bureau de ville, jusqu'au dimanche 29 courant, à 10 heures du matin.

Bulle, le 24 juin 1890.

424] *L'administration de l'hospice.*

Avis aux tireurs.
Grand tir au flobert

à l'auberge du ***Tirage***, à Bulle,
le dimanche 29 juin courant.

Somme exposée : ***125*** fr.— Premier prix : 25 fr.

Le tir s'ouvrira à 7 h. du matin pour finir à 6 ½ h. du soir. Interruption pendant les offices.

En cas de mauvais temps, le tir sera renvoyé à un autre dimanche. [422

Vaches taurelières.

Le soussigné avise le public qu'il se rendra prochainement dans la Gruyère pour les opérations.

Les propriétaires intentionnés de faire opérer des vaches sont priés de s'inscrire au plus tôt au bureau de M. le notaire Gillet, à Bulle.

384] ***Bertschy***, vétérinaire.

LE MAGASIN DE
LIBRAIRIE & PAPETERIE
Ch. MOREL,

à BULLE,
est ***transféré*** dans la maison
SOTTAS, boucher,
ancien bureau de M. Fasel, procureur.

Tableaux en chromo et lithographie.
Encadrement. [414

Avoines blanches

depuis 13 fr. 80 cent. le sac (150 litres).
Blés rouges et noirs pour la volaille.
MAGASINS de la *CROIX-BLANCHE* à Bulle. [366

Joseph MOURA, à Bulle.

Grand choix de conserves alimentaires.
Thon au vin blanc.
Alcool de Menthe américaine.
Vermout bittré. — Vermout au quina.
Bitter ordinaire et ferrugineux.
Huile d'olives surfine.
Feux de Bengale. — Cierges.
Bons vins depuis 50 c. le litre. [231

Maison a vendre.

On offre à vendre, à Bulle, une jolie maison bien construite et bien exposée, avec cour et grand jardin. [171

S'adresser au notaire Jean Gillet, à Bulle.

Attention !

Le soussigné avise le public de la ville et de la campagne qu'il a repris le
Magasin **Perret-Berthet.**
Se recommande
397] ***Charles Despond.***

Fromage maigre vieux

bien salé, à l'***Agence agricole Aug. Barras***, à Bulle. [420

Liquidation de chaussures
Ernest GLASSON [314

Pour anémiques
de haute importance

Marque déposée.

pour personnes affaiblies et délicates, tout particulièrement pour **dames** de constitution faible le meilleur moyen de fortifier et rétablir rapidement sa santé est la cure du Véritable

Cognac Golliez ferrugineux

Les nombreux témoignages de professeurs, médecins, pharmaciens, de même que 16 ans de succès en attestent l'efficacité incontestable contre les ***pâles couleurs, l'anémie, la faiblesse des nerfs, les mauvaises digestions, la faiblesse générale ou locale, le manque d'appétit, les maux de coeur, la migraine*** etc.

Il est surtout précieux pour les tempéraments faibles et maladifs chez lesquels il fortifie l'organisme et lui donne une nouvelle vigueur. —

Beaucoup plus digeste que toutes les préparations analogues, sans attaquer les dents.

En raison de ses excellentes qualités le Cognac Golliez a été récompensé par 7 Diplômes d'honneur et 12 médailles. Seul primé en 1889 à Paris, Cologne et Gand.

Pour éviter les contrefaçons exigez dans les pharmacies le véritable **Cognac Golliez** de **Fred. Golliez à Morat** avec la marque des **Deux palmiers.** ***En Flacons de 2,50 et 5 fr.***

En vente dans toutes les pharmacies et bonnes drogueries. (H18X) [88

CAISSE DE RENTES SUISSE

Société nationale et mutuelle d'assurances sur la vie.
Fondée en 1857.

Assurances en cours : Fr. 82,000,000.—Total des réserves : Fr. 27,000,000.

Nouveaux tarifs et conditions depuis le 1er mai 1890.

Tous les bénéfices sont répartis aux assurés à leur choix sous forme de « rente bénéfice », de « dividendes progressifs » ou d'« augmentation du capital. »

Sécurité indiscutable. Administration économique. Toutes les opérations de la Société sont surveillées par un conseil de 25 assurés. Rapports détaillés distribués chaque année aux assurés.

Tarifs et prospectus à disposition chez MM. ***J. Guex & Chavannes***, *banquiers, à Vevey*, agents généraux pour la Suisse romande, ou pour le

CANTON DE FRIBOURG
chez MM. ***Ernest Gottrau***, notaire, à Fribourg.
Alf. Tschachtli, président, à Morat.
Albert Tanner, négociant, à Bulle. [284

Crême de gentiane ferrugineuse

A L'USAGE DES PERSONNES FAIBLES ET ANÉMIQUES
préparée par Th. LENDNER, pharmacien, à Genève.
DÉPOT : ***Pharmacie GAVIN***, *à BULLE* [371

A l'***Agence agricole Auguste BARRAS***, à Bulle :
Engrais chimique spécial
pour fleurs
par paquets de 2 kg. 500. [375

Vins garantis naturels

ROUGES ET BLANCS
Prix très modérés.
Echantillons expédie *franco* sur demande (O1894V)
Louis Goy, à Vevey,
place du Marché 2. [358

Plus de cheveux gris

par le ***Brown's Capillairine*** à 2 fr. 75 le flacon. — Grand choix de ***NATTES*** toutes en cheveux depuis 1 fr. la pièce, chez **Aimé MARGOT**, *coiffeur-parfumeur*, maison de Mme Placide Moura, à *Bulle.* [250

A louer :

Un ***appartement.*** — S'adresser à Mme Curat, à Bulle. [416

Le chaufour

de la ***Tuilerie de La Tour-de-Trême*** est ouvert dès le 21 juin.
419] YENNI, Joseph, tuilier.

CHOCOLAT
Suchard
SUPÉRIORITÉ INCONTESTÉE,
PRIX MODÉRÉ, SE TROUVE PARTOUT.

A LOUER

Au centre de la ville, un petit ***appartement*** situé au soleil levant.
S'adresser à Nicolas Remy. [423

On prendrait quelques bons ***pensionnaires*** depuis le 15 juillet.
S'adresser au bureau du journal.

Graine & farine de lin.

Beaux gros sons français.
Dits supérieurs et ordinaires.
Semoules de ***maïs***, Italie et Hongrie.
Tourteaux de lin et sésame moulus.
Bourre d'épeautre.
Prix avantageux.
Sous la Croix-Blanche, à Bulle. [820

BAINS DE BONN

Près Fribourg (Suisse) Ouvert 15 Mai

Voiture à la gare de Guin.

Ce bel établissement, qui jouit depuis des siècles d'une réputation incontestée, est tenu par son propriétaire sur un pied de confort irréprochable. — Table d'hôte recherchée et abondante, toute consommation de 1er choix (truites et autres poissons à toute heure). — Personnel dévoué et sympathique. — Soins et égards de famille envers les personnes souffrantes.— Climat doux et salubre, promenades, forêts, ombrages, jeux divers, etc. — *Service divin à la chapelle.*

Les eaux sulfureuses, alcalines et ferrugineuses sont d'une efficacité telle qu'elles firent passer en proverbe qu'aucune maladie ne leur résiste. (OFr2764) [374

Prix : TABLE D'HOTE, 1re classe, 4 fr. 50
» » 2e » 3 » 50
(Chambre, pension et service.) I. H.

Moyen le plus efficace pour la destruction de tous les insectes.

Il opère d'une manière frappante et fait disparaître promptement et sûrement jusqu'à la dernière trace tout insecte nuisible.

Prière de bien observer que tout ingrédient servi dans du papier ne peut jamais être considéré comme une
Spécialité Zachert.

Le véritable produit se vend en flacons originaux et à prix modéré :
à ***Bulle***, chez M. L. Desbiolles.
à ***Moudon***, » M. Jules Lavanchy.
à ***Romont***, » Pharm. G. Comte.
Dépôt principal : [186
J. ZACHERL,
Vienne I, Goldschmiedgasse No 2.

A VENDRE

2 banques, 2 portes vitrées et ***2 doubles-portes.***
S'adresser au bureau du journal. [356

A LOUER

Deux jolis ***appartements*** bien situés.
S'adresser au bureau du journal. [421

A LOUER

Un ***appartement*** de quatre chambres et cuisine. — S'adr. à M. Zaugg fils, Bulle. [415

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.